AGRIlocal, un potentiel à développer

Au 31 décembre 2016, 80 fournisseurs et 62 acheteurs publics (43 collèges et 19 lycées) étaient référencés sur la plateforme AGRIlocal01. 21 acheteurs ont commandé 160 produits, principalement de la viande de bœuf, des laitages et des légumes, pour un montant total de 137 052 €, soit 30 tonnes de produits.
Le Département de l'Ain est devenu en 9 mois le 3e Département de France le plus avancé dans la démarche AGRIlocal.
Dans l'Ain, 700 établissements de restauration collective sont répertoriés. Parmi eux, une forte proportion (71 %) concerne les activités liées à l'enfance et à l'éducation. 10% concernent des maisons de retraite. La moyenne de repas par établissement de restauration collective s'élève à 200 par jour, ce qui constitue un fort potentiel de développement pour la plateforme AGRIlocal01.

Contact presse
Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr
www.ain.fr

AIN 01 le Département

AGRI local 01

Du 8 mars au 13 avril 2017

Rencontres territoriales AGRIlocal01

Accroître l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AIN

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Ain

AIN 01 le Département

AGRIlocal01 : favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux

En adhérant à l'association AGRIlocal, le Département de l'Ain a décidé d'accroître l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de saison. Testé depuis mars 2016 dans les collèges publics, le Département de l'Ain, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a étendu début 2017 l'usage de ce dispositif à l'ensemble des acheteurs publics ayant une mission de restauration collective (écoles, maisons de retraite, hôpitaux, armée…).

« Approvisionner la restauration collective en produits locaux est un enjeu pour le développement de nos territoires. C'est pourquoi, j'ai souhaité que le Département adhère à AGRIlocal, plateforme innovante de mise en relation directe et gratuite entre les producteurs, les transformateurs ou les distributeurs en circuits courts et les acheteurs. Développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de saison, c'est l'engagement que j'ai pris pour soutenir l'agriculture et l'économie de nos territoires. AGRIlocal constitue un véritable gisement de débouchés pour nos productions agricoles et je compte sur tout le savoir-faire et le souci de qualité des équipes de restauration pour mettre au menu les produits issus de nos terroirs ».

Damien Abad, Député, Président du Département de l'Ain

Pour présenter le fonctionnement de la plateforme AGRIlocal01 et mettre en relation acheteurs de la restauration collective publique, producteurs et artisans de bouche utilisant des produits locaux, six rencontres territoriales sont organisées dans le département :

- Mercredi 8 mars, à 14 h, au Centre festif et de congrès de Ceyzériat
- Mercredi 15 mars, à 14 h, à la Salle polyvalente de Rancé
- Mercredi 22 mars, à 14 h, à l'Espace 1500 d'Ambérieu-en-Bugey
- Mercredi 29 mars, à 14 h, au collège du Bugey de Belley
- Mercredi 12 avril, à 14 h, à la salle des fêtes de Thoiry
- Jeudi 13 avril, à 16 h, à la salle place de l'Église d'Izernore.

AGRIlocal : un réseau national

Historiquement développée par le Département de la Drôme, la plateforme AGRIlocal a su montrer son efficacité. En 2015, elle générait un chiffre d'affaires de 1,35 million d'euros. AGRIlocal01 représente un soutien direct aux agriculteurs et aux entreprises (artisans, coopératives...) pour fournir des repas de qualité et une traçabilité des produits.

Les enjeux d'AGRIlocal

AGRIlocal est une plateforme de mise en relation entre fournisseurs de produits agricoles locaux (producteurs, artisans, entreprises locales) et acheteurs de la restauration collective. Elle répond à de multiples enjeux au cœur de nos territoires.

• Soutien à l'économie locale

AGRIlocal offre de nouveaux débouchés et un nouveau marché potentiel aux producteurs. C'est un outil simple pour rechercher des fournisseurs, dans le cadre d'un marché adapté aux besoins des acheteurs publics (code des marchés publics, traçabilité…).

• Ancrage territorial

Sur un territoire, AGRIlocal facilite le rapprochement entre producteurs et utilisateurs et offre à l'acheteur une photographie instantanée des fournisseurs à proximité et de la disponibilité de leurs produits.

• Approvisionnement durable et de qualité

AGRIlocal valorise les productions de qualité et les savoir-faire agricoles locaux. En proposant également des consultations « bio » et de saison, AGRIlocal promeut le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement conformément aux objectifs du Grenelle.

• Éducation et pédagogie

AGRIlocal s'inscrit dans les démarches de valorisation de patrimoines culinaires, de plaisir et de découverte de goûts.

Ses avantages

• Un dispositif innovant

Les services de restauration collective et leurs fournisseurs sont mis en relation grâce à une plateforme internet.

• Une utilisation gratuite

AGRIlocal01 est gratuit pour les acheteurs et les fournisseurs. Son utilisation nécessite une simple inscription.

• Simplicité et efficacité

L'acheteur accède à l'offre du territoire. Un système d'alertes par mail et SMS lui permet d'informer en un clic tous les fournisseurs potentiels présents sur un périmètre qu'il a lui même fixé.

• Respect du code des marchés publics

AGRIlocal permet de garantir un libre accès à la commande publique grâce à un système d'abonnement en ligne. Il permet aussi de respecter les seuils grâce aux avis de publicité automatiques, de présenter une nomenclature cohérente des familles de produits, d'assurer un espace propre et sécurisé à chaque utilisateur, d'archiver le détail et l'historique de toutes les consultations passées par les acheteurs.

Comment ça marche ?

➔L'acheteur exprime son besoin en publiant une consultation sur le site www.agrilocal01.fr.

➔AGRIlocal identifie par géolocalisation les fournisseurs proposant les produits en question et les alerte par sms/mail.

➔Les fournisseurs intéressés proposent leur offre via la plateforme.

➔Au terme du délai de réponse, l'acheteur réalise son choix parmi les différentes propositions selon ses critères. Il valide sa décision et AGRIlocal émet automatiquement un bon de commande.

➔Le fournisseur procède à la livraison.

➔Le fournisseur émet directement une facture via la plateforme.